



**Enseignement catholique  
de Paris**

# **Evolution des concours et conséquences**

**18 mai 2026**

# Les réponses au questionnaire

# Réponse à la question n°1

Peut-on passer un concours sans diplôme ?

Oui

Non

Je ne sais pas

# Réponse à la question n°2

Combien existe-t-il de concours possibles en 2026 pour devenir professeur des écoles ?

1

2

3 jusqu'en 2025 et partir de 2028

4 en 2026 et 2027

5

Plus que 6

# Réponse à la question n°2 bis

Combien existe-t-il de concours possibles en 2026 pour devenir professeur de collège ou de lycée ?

1

2

3 jusqu'en 2025 et partir de 2028

4 en 2026 et 2027

5

Plus que 6

# Réponse à la question n°3

Les règles concernant les concours changent. Pour se présenter aux concours externes CAPE/CRPE, le niveau requis passe-t-il du :

Bac +3 à bac +5 ?

Bac +5 à bac +3 ?

# Réponse à la question n°3 bis

Les règles concernant les concours changent. Pour se présenter aux concours externes CAFEP/CAPES, le niveau requis passe-t-il du :

Bac +3 à bac +5 ?

Bac +5 à bac +3 ?

# Réponse à la question n°4

Quel est le diplôme minimum requis pour passer le CAPE/CRPE ?

- Licence à partir de 2026
- Master 1 de 2010 à 2021
- Master 2 de 2022 à 2025

# Réponse à la question n°4 bis

Quel est le diplôme minimum requis pour passer le CAFEP/CAPEP ?

- Licence à partir de 2026
- Master 1 de 2010 à 2021
- Master 2 de 2021 à 2025

# Réponse à la question n°5

Pour le 1er degré, quel est le diplôme minimum requis pour passer le 3<sup>ème</sup> concours ?

Doctorat

Master

Licence

Bac +2

Bac

Aucun

# Réponse à la question n°5 bis

Pour le 2<sup>nd</sup> degré, quel est le diplôme minimum requis pour passer le 3<sup>ème</sup> concours ?

Doctorat

Master

Licence

Bac +2

Bac

Aucun

# Réponse à la question n°6

Peut-on s'inscrire à un concours du privé et du public simultanément pour le 1<sup>er</sup> degré ?

Oui

Non

Je ne sais pas

# Réponse à la question n°6 bis

Peut-on s'inscrire à un concours du privé et du public simultanément pour le 2<sup>nd</sup> degré ?

Oui

Non

Je ne sais pas

# Réponse à la question n°7

Peut-on s'inscrire au CAPE/CRPE et au 2nd concours interne simultanément ?

Oui

Non

Je ne sais pas

# Réponse à la question n°7 bis

Peut-on s'inscrire au CAFEP/CAPES et au CAER (concours d'accès à l'échelle de rémunération) simultanément ?

Oui

Non

Je ne sais pas

# Réponse à la question n°7 ter

Pour les concours du 1er degré, peut-on s'inscrire simultanément dans des académies différentes ?

Oui

Non

# Réponse à la question n°8

Combien de temps encore vont coexister le concours à Bac +3 et le concours à Bac +5 ?

1 an si l'on ne compte pas la session 2026

2 ans si l'on compte les sessions 2026 et 2027

5 ans

# Réponse à la question n°9

À combien de concours un candidat peut-il s'inscrire en même temps ?

1

2

3

Davantage que 3

# Réponse à la question n° 10

Isabelle a un Master 2 en anglais, peut-elle passer un concours en mathématiques ?

Oui

Non

Je ne sais pas

# Réponse à la question n°11

Un lauréat du concours, titulaire d'un master MEEF, sera en stage à :

Temps complet

Mi-temps

# Réponse à la question n° 12

Un lauréat du concours interne sera en stage à :

- Temps complet
- Mi-temps

# Réponse la question n°13

Un suppléant du 1<sup>er</sup> degré qui exerce à temps plein depuis 5 ans et qui réussit l'un des concours bénéficie-t-il d'un tuteur ?

Oui

Non

Je ne sais pas

# Réponse la question n°13 bis

Un suppléant du 2<sup>nd</sup> degré qui exerce à temps plein depuis 5 ans et qui réussit l'un des concours bénéficie-t-il d'un tuteur ?

Oui

Non

Je ne sais pas

# Question n° 14

Que signifie BOE ?

- Bureau d'observation de l'enfant
- Berceau avec organisation élémentaire
- Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- Je ne sais pas

# Les différents concours

# LES CONCOURS du 1<sup>er</sup> degré

But : devenir professeur des écoles

Les concours du 1<sup>er</sup> degré sont organisés à l'échelle des académies. Chaque académie dispose d'un nombre de places déterminé.

# LES CONCOURS du 1<sup>er</sup> degré

- Le CAPE : Certificat d'aptitude au professorat des écoles. C'est l'équivalent du concours externe de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) du public.
- Le 3<sup>ème</sup> concours : C'est un concours destiné aux personnes ayant 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur privé.
- Le SCI : Second concours interne. C'est l'équivalent du concours interne du public que l'on peut passer avec 3 ans d'ancienneté.

# Le CAPE/CRPE à Bac+5

# Concours externe du 1<sup>er</sup> degré

## Professeur des écoles

ADMISSIBILITE à bac+5

3 épreuves écrites  
Niveau collège

**FRANCAIS**

11%

Maîtrise de la langue  
Compréhension lexicale  
Analyse de texte

**MATHEMATIQUES**

11%

Trois exercices  
indépendants

**Epreuve d'application**

11%

**Au choix du candidat :**

- Sciences et technologie
- Histoire-géographie et enseignement moral et civique
- Arts

# Concours externes 1<sup>er</sup> degré

## Professeur des écoles

ADMISSION à bac+5

2 épreuves orales obligatoires

1 épreuve orale facultative

45%

**La leçon**

22%

**L'entretien en 2 parties**

Bonus

**Langue étrangère**

Conception et animation  
d'une séance  
d'enseignement  
en mathématiques et  
en français

Education physique  
et sportive

Parcours et motivation  
(du candidat)  
Exigences professionnelles  
Valeurs de la République

Allemand  
Anglais  
Espagnol  
Italien

Seuls les points au-dessus  
de 10 sont comptés

# Le CAPE/CRPE à Bac+3

# Concours externe du 1<sup>er</sup> degré

## Professeur des écoles

ADMISSIBILITE à bac+3

2 épreuves écrites de niveau collège

**Français et mathématiques** 31%

- Maîtrise de la langue  
(orthographe, grammaire et syntaxe)
- Compréhension lexicale
- Savoir rédiger et structurer sa pensée

- Résoudre des exercices
- Résoudre des problèmes

**Autres domaines** 19%

Traiter 3 des 4 domaines :

- Histoire-géographie, enseignement moral et civique
- Sciences et technologie
- Arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts
- Langue vivante (ang, all, esp, italien)

# Concours externes 1<sup>er</sup> degré

## Professeur des écoles

ADMISSION à bac+3

2 épreuves orales

**Exposé et échange avec le jury** 31%

Explicitation d'une notion en français ou en mathématiques (au choix du candidat au moment de son inscription)

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement et à interagir avec le jury.

**Epreuve en 2 parties** 19%

Education physique, sportive et artistique

Parcours et motivation du candidat  
Exigences professionnelles  
Valeurs de la République, la laïcité, l'écologie  
Epanouissement de l'élève

# LES CONCOURS du 2<sup>nd</sup> degré

But : devenir professeur de collège ou de lycée

Les concours sont organisés à l'échelle nationale.  
Le nombre de places est déterminé discipline par discipline.

# LES CONCOURS du 2<sup>nd</sup> degré

- Le CAFEP : Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés. C'est l'équivalent du CAPES externe du public.
- Le 3<sup>ème</sup> concours : C'est un concours réservé aux personnes ayant 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur privé.
- Le CAER : Concours d'accès à l'échelle de rémunération. C'est l'équivalent du CAPES interne du public que l'on peut passer avec 3 ans d'ancienneté.

# Le CAFEP à Bac+5

# Les concours externes du 2<sup>nd</sup> degré

Professeur en collège ou lycée

ADMISSIBILITE à bac+5

2 épreuves disciplinaires

17%

Composition disciplinaire

17%

Exploitation d'un dossier  
documentaire

# Les concours du 2<sup>nd</sup> degré

Professeur en collège ou lycée

ADMISSION à bac+5

2 épreuves orales

**La leçon** 41%

Conception et animation d'une  
séance d'enseignement

**L'entretien** 25%

- Parcours et motivation du candidat
- Mise en situation professionnelle  
(posture pédagogique, autorité  
et exigences)
- Valeurs de la République

# Le CAFEP à Bac+3

# Les concours externes du 2<sup>nd</sup> degré

Professeur en collège ou lycée

ADMISSIBILITE à bac+3

2 épreuves disciplinaires

30%

L'épreuve n°1 porte sur la maîtrise des connaissances disciplinaires et l'aptitude à les mobiliser

20%

L'épreuve n°2 évalue les capacités du candidat à analyser des documents, à savoir poser ou répondre à des questions, à résoudre des exercices

# Les concours du 2<sup>nd</sup> degré

Professeur en collège ou lycée

ADMISSION à bac+3

2 épreuves orales

**La leçon** 30%

- Résolution d'un exercice
- Présentation de la notion mise en jeu et des notions connexes

**L'entretien** 20%

- Parcours et motivation du candidat
  - Sens du service public
  - Valeurs éducatives
  - Enjeux écologiques
- Epanouissement de l'élève

# Tableau de synthèse présentant les différents concours

CONCOURS	1er Degré	2nd Degré	Date d'inscription
Externes	CAPE/CRPE à bac+3	CAFEP à bac+3	De septembre à novembre 2026
	CAPE/CRPE à bac+5	CAFEP à bac+5	
	CAPE dit "3ème concours"	CAFEP dit "3ème concours"	
Internes	Second concours interne (SCI)	CAER	

# Conditions pour s'inscrire au concours 2026

CONCOURS	Diplôme	Ancienneté	Particularités
<b>CAPE/CRPE ou CAFEP</b>	Être inscrit en licence 3 ou avoir une licence 3 (sauf lycée pro/techno)	Aucune	Sportif de haut niveau et parent de 3 enfants
<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	Aucun	5 ans de contrat(s) de travail de droit privé	Peu de places et pas dans toutes les disciplines
<b>CAER ou SCI</b>	Licence (sauf lycée pro/techno)	3 ans dont au minimum 1 an d'enseignement dans le privé sous- contrat	Cumul d'ancienneté de service public

# De 2026 à 2028

- Les concours à bac+5 vont disparaître au profit des concours à bac+3
- En 2026 et 2027, les candidats pourront passer la même année (sauf exception) le concours à bac+3 et celui à bac+5
- Les masters MEEF (Métier de l'enseignement, de l'éducation et la formation) seront progressivement remplacés par les masters M2E (Master des métiers de l'enseignement et de l'éducation)
- Les étudiants effectueront leur master après avoir réussi le concours au lieu d'effectuer d'abord leur master puis réussir le concours.

# Le nouveau concours à bac+3

**c'est un concours qui engage plus et plus vite**

- Un jeune peut s'engager dans le métier dès le bac en poche en optant pour une licence de professorat des écoles (LPE) pour une durée de 3 ans
- L'inscription au concours se fait en début de licence 3
- Les lauréats sont rémunérés pendant leurs deux années de master : 1400 €/mois en M1 et 1800 €/mois en M2
- En contre partie de cette rémunération les lauréats s'engagent à rester professeur les quatre années qui suivent leur titularisation. Sinon, ils devront rembourser les sommes perçues.

# Parcours de formation pour le CAPE ou le CAFEP avec master MEEF

- Titularisation en septembre 2027
- Stage rémunéré à 2060 € nets en 2026/2027 et service à temps complet
- Oraux en juin/juillet 2026
- Ecrits en mars/avril 2026
- Inscription au concours entre octobre et décembre 2025

<b>6</b>	<b>Stage d'une année et complément de formation professionnelle</b>	<b>BAC + 5</b>
<b>5</b>	<b>Master MEEF + Concours :</b> - Stage de 12 semaines en M2 rémunéré (ou pas) sur 12 mois	
<b>4</b>	- Stage de 6 semaines en M1	
<b>3</b>	<b>Licence 3</b>	
<b>2</b>		
<b>1</b>		

# Parcours de formation pour le CAPE ou CAFEP avec un master non MEEF

- Titularisation en septembre 2027
- Stage à mi-temps (50%) en 2026/2027 mais rémunéré à 1975 € nets
- Oraux en juin/juillet 2026
- Ecrits en mars/avril 2026
- Inscription au concours entre octobre et décembre 2025

6	Stage d'une année et formation pédagogique dans un ISFEC	BAC + 5
5	Tous les masters permettent à une personne de s'inscrire à un concours dans n'importe quelle discipline	
4		
3		
2	Licence 3	
1		

# Parcours de formation pour le CAPE ou le CAFEP avec une Licence

- Titularisation en septembre 2028
- Stage à mi-temps en 2027/2028  
rémunéré 1800 € nets par mois
- Stage à tiers-temps en 2026/2027  
rémunéré 1400 € net par mois
- Oraux en juin/juillet 2026
- Ecrits en mars/avril 2026
- Inscription au concours entre octobre et  
décembre 2025

5	<b>Master 2 M2E</b>	<b>BAC + 5</b>
4	<b>Master 1 M2E</b>	
3	<b>Licence 3</b>	
2		
1		

## Stage et formation des lauréats des concours à bac+3 (projet à confirmer)

	Le lauréat a comme diplôme un(e)	Durée du stage	Temps de service devant élèves	Formation	Rémunération nette avec primes (approximation)
<b>1</b>	<b>Licence</b>	2 ans	<u>1<sup>ère</sup> année</u> : à tiers-temps (12/36 semaines) sans responsabilité <u>2<sup>ème</sup> année</u> : à mi-temps en responsabilité	<u>1<sup>ère</sup> année</u> : master 1 M2E <u>2<sup>ème</sup> année</u> : master 2 M2E	<u>1<sup>ère</sup> année</u> : 1400 € <u>2<sup>ème</sup> année</u> : 1800 €
<b>2</b>	<b>Master 2 MEEF</b>	1 an	A temps complet et en responsabilité	Quelques journées	2060 € + reprise d'ancienneté
<b>3</b>	<b>Master 2 non MEEF</b>	1 ou 2 ans ?	A mi-temps en responsabilité ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : à tiers-temps sans responsabilité <u>2<sup>ème</sup> année</u> : à mi-temps en responsabilité	Master 2 MEEF ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : master 1 M2E <u>2<sup>ème</sup> année</u> : master 2 M2E	1975 € (+ reprise d'ancienneté ?) ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : 1400 € <u>2<sup>ème</sup> année</u> : 1800 €
<b>4</b>	<b>Master 1 MEEF</b>	1 an	A mi-temps en responsabilité	Master 2 MEEF	1975 € (+ reprise d'ancienneté ?)
<b>5</b>	<b>Master 1 non MEEF</b>	1 ou 2 ans ?	A mi-temps en responsabilité ? ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : à tiers-temps sans responsabilité <u>2<sup>ème</sup> année</u> : à mi-temps en responsabilité	Master 2 MEEF ? ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : master 1 M2E <u>2<sup>ème</sup> année</u> : master 2 M2E	1975 € (+ reprise d'ancienneté ?) ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : 1400 € <u>2<sup>ème</sup> année</u> : 1800 €
<b>6</b>	<b>Master 2 non MEEF avec plus de 18 mois de suppléance</b>	1 an	A temps complet et en responsabilité	Quelques journées	2060 € + reprise d'ancienneté
<b>7</b>	<b>Licence avec plus de 18 mois de suppléance</b>	1 ou 2 ans ?	A temps complet et en responsabilité ? ou A mi-temps en responsabilité ? ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : à tiers-temps sans responsabilité <u>2<sup>ème</sup> année</u> : à mi-temps en responsabilité	Quelques journées ou Master 2 MEEF ? ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : master 1 M2E <u>2<sup>ème</sup> année</u> : master 2 M2E	2060 € + reprise d'ancienneté ou 1975 € (+ reprise d'ancienneté ?) ou <u>1<sup>ère</sup> année</u> : 1400 € <u>2<sup>ème</sup> année</u> : 1800 €

# Qui place en stage les lauréats des concours à bac+3 ?

1<sup>er</sup> cas : si le stagiaire est à tiers-temps (12/36 semaines), c'est l'ISFEC

2<sup>ème</sup> cas : si le stagiaire est à mi-temps, c'est la Commission de l'emploi rattachée à la DDEC de Paris

3<sup>ème</sup> cas : si le stagiaire est à temps complet, c'est la Commission de l'emploi rattachée à la DDEC de Paris

# Qui place en stage les lauréats des concours du 1<sup>er</sup> degré : CAPE/CRPE à bac+5, du 3<sup>ème</sup> concours et des concours internes (SCI) ?

- C'est la Commission de l'emploi rattachée à la DDEC de Paris.
- Idem pour les lauréats du concours à bac+3 déjà titulaire d'un master
- Ce travail sera réalisé entre fin juin et le 20 juillet par Agnès Borel : [agnes.borel@ec75.org](mailto:agnes.borel@ec75.org) 01 45 49 61 81

# Qui place en stage les lauréats des concours du 2<sup>nd</sup> degré : CAFEP/CAPES à bac+5, du 3<sup>ème</sup> concours et concours d'accès à l'échelle de rémunération ?

- C'est la Commission de l'emploi rattachée à la DDEC de Paris.
- Pour le 2<sup>nd</sup> degré, il y a une harmonisation avec les commissions de l'emploi des académies de Créteil et de Versailles.
- Idem pour les lauréats du concours à bac+3 déjà titulaire d'un master
- Ce travail est réalisé entre fin juin et le 20 juillet par Isabelle Faivre : [isabelle.faivre@ec75.org](mailto:isabelle.faivre@ec75.org) 01 45 49 61 86

**Fin**